

CONDITIONS D'ACCÈS

- L'accès se fait exclusivement par l'entrée principale du parc, à Farino.
- Tenue correcte exigée (chaussures fermées).
- Il est interdit de pénétrer dans la zone tampon du secteur chasse et dans le secteur chasse.
- Le Parc Provincial des Grandes Fougères est dédié à la promenade et à la randonnée à pied et en VTT. Attention aux véhicules et aux équidés qui peuvent néanmoins être autorisés à y circuler. Les agents du parc sont là pour vous informer. Ils veillent à la protection de l'environnement et travaillent pour votre confort et votre sécurité. Suivez leurs recommandations.

LA MÉTÉO DU PARC

Le parc peut être fermé pour des raisons de service ou de conditions météorologiques.

Avant votre départ, consultez la météo du parc (disponible en ligne ici : www.province-sud.nc/ppgf).

En cas de doute, avant votre départ, assurez-vous qu'il soit bien ouvert et téléphonez au 47 91 28 - **05 05 15** Service & appel gratuits

CIRCULATION VTT

- La pratique du VTT dans le Parc Provincial des Grandes Fougères est libre et non encadrée, elle est sous votre propre responsabilité. La vitesse est limitée à 15 km/h.
- Respectez les itinéraires balisés.
- Les vélos doivent laisser la priorité aux randonneurs et aux cavaliers.
- Le port d'un casque adapté est obligatoire, les gants et autres protections (cou-dières, genouillères, dorsales...) sont fortement conseillés. Votre matériel doit être vérifié et en bon état.
- Le franchissement des passerelles routières ou radiers doit se faire pied à terre et en partie centrale.

Soyez vigilant en cas de pluie, qui diminue fortement l'adhérence, et soyez particulièrement prudent lors de la traversée des creeks.

- Les pistes sont empruntées par les agents en patrouille et certains opérateurs conventionnés. Soyez vigilants, vous pouvez croiser des véhicules.
- Vous êtes invité à enlever les obstacles (branches, pierres...) qui se trouveraient sur les parcours et qui peuvent provoquer un accident.
- Signalez aux agents du parc tout problème éventuel.

RISQUES D'INCENDIE

- La végétation naturelle du parc est très sensible au feu.
- Ne jetez pas vos mégots dans la nature.

SÉCURITÉ

Le Parc Provincial des Grandes Fougères est un espace naturel. La nature y est belle : elle peut aussi être dangereuse. Soyez prudent, surveillez vos enfants car certaines plantes peuvent piquer, ou couper, un rocher peut être glissant... Lors des baignades, restez attentifs : les eaux peuvent monter très vite. N'allez pas dans l'eau par temps d'orage. Ne traversez pas les creeks en cas de crue.

La baignade s'effectue sous votre propre surveillance et responsabilité.



INTERDICTIONS



Nuisances sonores



Drônes et modélisme



Capture d'espèces sauvages



Tags et graffitis



Pêche



Nourrissage des animaux



Déchets



Chasse



Collecte de bois et plantes



Motos, mobylettes, quads, véhicules non immatriculés (thermiques et électriques).



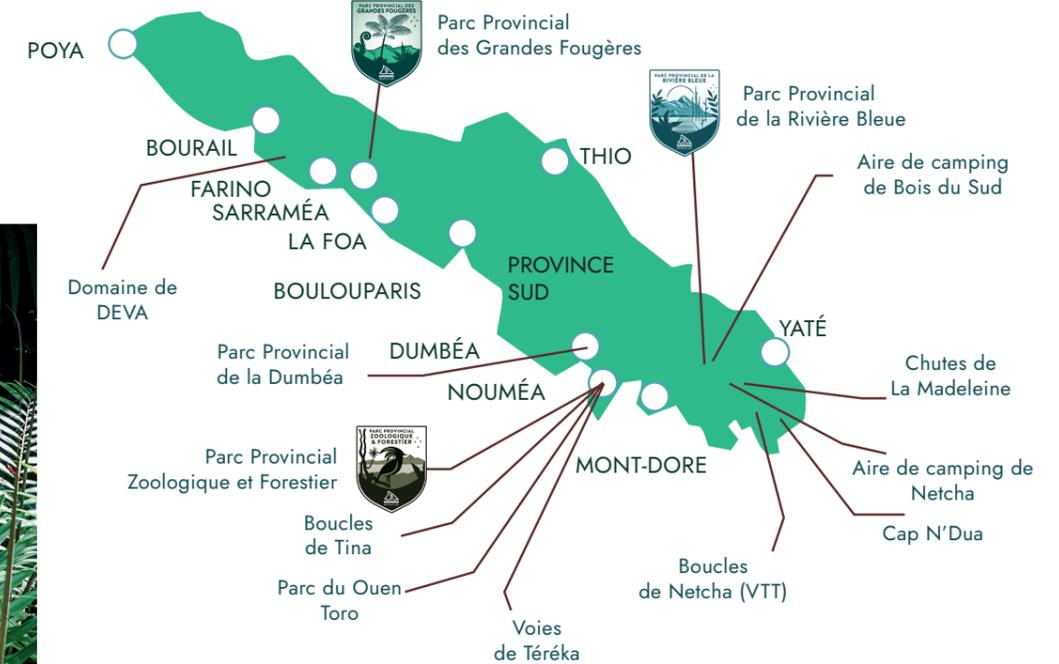
Chiens/Chats



Feu

FAIRE DU SPORT, SE BALADER EN FAMILLE.

La province Sud préserve, aménage et entretient ces sites pour votre plus grand plaisir.



ACTIVITÉS SUR SITE

Sur réservation auprès d'un prestataire d'activités il est possible de faire :

- Randonnée guidée
- Randonnée équestre
- Randonnée ornithologique guidée
- Tours organisés
- Nuitée en camping-car
- Relaxation
- Accrobranche

Accès libre :

- Snacking et boutique de souvenirs
- Parcours arboretum
- Espace détente et relaxation

Plus d'information : sudtourisme.nc